

INTEMPÉRIES : LE POINT SUR LA SITUATION

Depuis mardi 15 octobre 2024, le territoire connaît d'importantes précipitations. Ce jeudi 17 octobre, les pluies se sont intensifiées, provoquant la fermeture de certains axes de circulation et rendant la consommation de l'eau du robinet impropre dans 5 communes.

Après trois jours de pluie, le temps est aux éclaircies ce vendredi 18 octobre. Pour autant, le Gard est toujours placé en vigilance Orange pluie / inondations, au moins jusqu'à la mi-journée.

Ces intempéries, parfois fortes localement, ont entraîné la fermeture de certains axes de circulation par le Conseil départemental du Gard. Sont concernés la RD 278, au niveau du pont de Rastel, à Génolhac, et la RD 906 à Chamborigaud. Le pont submersible provisoire a en effet été fermé et a été légèrement endommagé : *« Jeudi, l'eau passait largement au-dessus du pont. Aujourd'hui, elle est déjà redescendue de plusieurs mètres. Mais pour des raisons de sécurité, le Département du Gard va financer des travaux complémentaires. Le pont ne devrait pas rouvrir à la circulation avant le 24 octobre »*, prévient Émile Corbier, maire de Chamborigaud.

Le pont des Clapouzes, au Chambon, sur la RD 243A, est également inaccessible.

Plus au sud, le pont de Massies, à Thoiras, situé sur la RD 284A, est lui aussi fermé. De même pour le pont de Cassagnoles, à Vézénobres, sur la RD 106, le pont de Paussan à Mialet, sur la RD 50 B, le pont d'accès de Corbès sur la RD 284, ainsi que le pont submersible d'Anduze.

Le niveau d'eau étant toujours élevé, le Conseil départemental rappelle qu'il est primordial de respecter ces interdictions de circulation : 30 cm d'eau suffisent à emporter un véhicule. Il est aussi important d'être vigilant en circulant à pied ou à vélo à proximité des cours d'eau.

Restez informé sur l'état des routes du département sur www.inforoute30.fr.

Cet épisode cévenol a également rendu l'eau potable impropre à la consommation (turbidité) dans cinq communes d'Alès Agglomération : Branoux-les-Taillades, Concoules, Génolhac, La Grand-Combe, et Les-Salles-du-Gardon. Il est déconseillé aux habitants de ces communes de consommer l'eau, de se brosser les dents ou de préparer les aliments avec.

La Régie des eaux de l'agglomération d'Alès (REAAL) a immédiatement réagi en mettant en place des analyses de l'eau régulière (chaque jour, week-end inclus) dans les communes concernées. Une citerne d'eau potable de 12 000 litres en libre-service a également été mise en place dans la soirée du jeudi 17 octobre à La Grand-Combe (parking maison médicale). Parallèlement, plus de 30 000 bouteilles d'eau ont été distribuées à la population (les habitants des cinq communes concernées peuvent joindre leur mairie afin de connaître les modalités de distribution de l'eau potable en bouteille).

La REAAL préviendra la population du retour à la normale dès que possible.

